

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LES ZONES FRANCHES EN AFRIQUE DU NORD DANS LE SECTEUR DU TEXTILE :
IMPACTS COMMERCIAUX ET JURIDIQUES

MÉMOIRE
PRÉSENTÉ
COMME EXIGENCE PARTIELLE
DE LA MAÎTRISE EN DROIT INTERNATIONAL (LL.M)

PAR
WALID AYADI

JUIN 2009

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	vi
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES ABREVIATIONS.....	viii
RÉSUMÉ	x
MISE EN CONTEXTE.....	1
CHAPITRE I	
LE CADRE THEORIQUE DU CONCEPT DE ZONE FRANCHE INDUSTRIELLE D'EXPORTATION	5
1.1 Introduction.....	5
1.2 Cadre général des zones franches industrielles d'exportation (ZFIE)	7
1.2.1 Définition de zone franche.....	7
1.2.1.1 Zone franche : concept souple	8
1.2.1.2 Zone franche : concept multiforme	9
1.2.1.3 Définition de la zone franche industrielle d'exportation (ZFIE).....	12
1.2.2 Fondement international des zones franches industrielles d'exportation (ZFIE)	14
1.2.3 Prolifération des zones franches industrielles d'exportation	16
1.2.4 Types d'activités dans les zones franches industrielles d'exportation	19
1.2.5 Mode de fonctionnement des zones franches industrielles d'exportation.....	21
1.2.6 L'évolution d'une zone franche d'exportation.....	24
1.3 Le potentiel économique de la création des zones franches industrielles d'exportation.....	25
1.4 Les avantages liés à l'implantation dans des zones franches industrielles d'exportation..	29
1.4.1 Avantages généraux	31
1.4.1.1 Main-d'œuvre bon marché	31
1.4.1.2 Infrastructures spécialisées	32
1.4.1.3 Incitations fiscales et financières	33

1.4.2 Avantages spécifiques.....	36
1.4.2.1 Les règles de l'OMC.....	36
1.4.2.2 Les accords commerciaux préférentiels.....	38
1.5 Bilan des zones franches industrielles d'exportation.....	41
1.6 Les expériences significatives.....	44
1.6.1 Les maquillas/maquiladoras (Mexique).....	44
1.6.2 Les zones franches américaines : <i>foreign trade zone</i>	45
1.6.2.1 La General Purpose Zone (GPZ).....	45
1.6.2.2 Les Subzones (Special Purpose Zones).....	46
1.6.3 Les zones économiques spéciales en Chine.....	46
1.6.4 Les zones franches en Afrique.....	47
CHAPITRE II	
LE SECTEUR DU TEXTILE DANS LES ZONES FRANCHES DES PAYS DE	
L'AFRIQUE DU NORD.....	49
2.1 Titre introductif.....	49
2.1.1 Aperçu géographique et caractéristiques économiques.....	50
2.1.2 Le secteur du textile en Afrique du Nord.....	54
2.1.3 Les traités internationaux sur le textile.....	59
2.1.3.1 Traité sur les produits de base du coton.....	60
2.1.3.2 Accord multifibre (AMF).....	60
2.1.3.3 L'Accord sur le textile et les vêtements (ATV).....	62
2.2 Le cadre général des zones franches en Afrique du Nord.....	63
2.2.1 Présentation des zones franches.....	64
2.2.1.1 Tunisie.....	64
2.2.1.2 Maroc.....	66
2.2.1.3 Algérie.....	68
2.2.2 Les avantages offerts dans le cadre des ZF.....	68
2.2.2.1 Contexte tunisien.....	69
2.2.2.2 Contexte marocain.....	72
2.2.3 Les atouts des zones franches dans le nord de l'Afrique.....	75
2.2.3.1 Localisation stratégique.....	76

2.2.3.2 Main-d'œuvre	77
2.2.3.3 Infrastructures	79
2.2.3.4 Contexte sociopolitique.....	80
2.3 Le secteur du textile dans les zones franches en Afrique du Nord : portée et enjeux..	80
2.3.1 La part des investissements concernant le textile dans les ZF dans le total des investissements : la spécialisation productive des ZF.....	81
2.3.2 Les enjeux du secteur du textile dans les zones franches du Nord de l'Afrique.....	83
2.4 Le secteur du textile dans les zones franches en Afrique du Nord à la veille du démantèlement de l'AMF et de l'adhésion de la Chine à l'OMC	84
2.4.1 Les défis du secteur du textile dans les zones franches	84
2.4.1.1 L'Accord sur les subventions et mesures compensatoires (ASMC).....	85
2.4.1.2 Les retombées du démantèlement de l'AMF.....	89
2.4.1.3 La concurrence chinoise.....	91
2.4.1.4 L'élargissement de l'Union européenne aux pays de l'Europe centrale et orientale (PECO) et la concurrence régionale.....	94
2.4.2 Les conséquences directes sur les pays de l'Afrique du Nord	96
2.5 L'avenir du secteur du textile dans les zones franches de l'Afrique du Nord.....	98
2.5.1 Cas des accords commerciaux régionaux : la création de la zone de libre-échange avec l'Union européenne	98
2.5.2 Mesure de sauvegardes	101
2.5.3 La relance des mesures d'incitation	103
CONCLUSION.....	105
ANNEXES A	
LES ZONES FRANCHES D'EXPORTATION.....	109
ANNEXES B	
LES STRATÉGIES DES PAYS DU NORD DE L'AFRIQUE POUR ATTIRER L'INVESTISSEMENT ÉTRANGER	115
ANNEXES C	
LA PUISSANCE CHINOISE.....	119
ANNEXES D	
LES RÉGIMES JURIDIQUES DES ZONES FRANCHES D'EXPORTATION EN TUNISIE ET AU MAROC	120
BIBLIOGRAPHIE.....	145

RÉSUMÉ

Notre recherche porte sur le secteur du textile dans les zones franches des pays du nord de l'Afrique. Elle vise d'une part, à mettre en évidence les défis que doit surmonter ce secteur face aux nouvelles données à l'échelle mondiale et d'autre part, à identifier ses conditions de survie dans les zones franches d'Afrique du Nord.

Le secteur du textile a suscité beaucoup d'intérêt compte tenu du volume important des échanges internationaux dont il fait l'objet. Cependant, l'essor des exportations de certains pays du Sud dans ce même secteur a engendré une réaction de protection de la part des pays industrialisés. En effet, ces derniers ont imposé des mesures de limitation des exportations dans le cadre de l'Accord multifibre (AMF) signé en 1974. La libéralisation commerciale au plan international — avec le démantèlement de cet accord au profit de l'Accord sur les textiles et les vêtements (ATV) et la mise en place de l'Accord sur les subventions et mesures compensatoires (ASMC) — va avoir un impact important sur les zones franches industrielles d'exportation dans les pays du Nord de l'Afrique (Tunisie et Maroc). La suppression des quotas auxquels ont été soumis les grands producteurs mondiaux (Chine, Inde) et l'ouverture de l'Europe de l'Ouest vers l'Est vont encourager les investisseurs à s'établir dans les zones franches de ces derniers pays pour profiter des avantages comparatifs dont ils disposaient. Cette situation va mettre en péril le secteur du textile dans les zones franches des pays du Nord de l'Afrique, ces derniers ayant beaucoup misé sur ce secteur manufacturier pour accroître leur croissance économique et pallier les problèmes auxquels ils doivent faire face au niveau de l'emploi.

De surcroît, l'avenir du secteur du textile dans les zones franches d'exportation du Nord de l'Afrique dépendra dorénavant du mécanisme même de la zone franche. En effet, dans ces pays, les zones franches doivent satisfaire certaines conditions pour pouvoir survivre. Il s'agit notamment de leur aptitude à dégager des avantages comparatifs en termes de vitesse, de coût ou de qualité, et de profiter de plus en plus de leur situation géographique pour établir davantage de partenariats avec l'Union européenne. Il s'avère que l'environnement favorable à l'attraction d'investissements étrangers dans les zones franches dans le secteur du textile du Nord de l'Afrique est loin d'être le cas des stratégies des décideurs politiques au regard de tous les changements qu'a connus la scène internationale ces dernières années.

Mots clés : zones franches ; Afrique du Nord ; textile ; Organisation Mondiale du Commerce ; Accord multifibre ; Accord sur les textiles et les vêtements ; Chine.